

SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

La présente consultation concerne la fourniture et l'installation de matériel de téléphonie IP pour le Siège et pour d'autres sites de SAINT-LOUIS Agglomération.

Le présent marché est un marché de fournitures.

4. Classifications CPV :

Fourniture et installation de matériel de téléphonie IP :

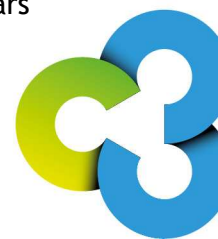
64 21 50 00-6 Service de téléphonie IP

5. Caractéristiques principales du marché :

Dans le cadre du réaménagement de son Siège, Saint-Louis Agglomération doit rénover ses installations et ses équipements de téléphonie.

6. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.
Aucune forme particulière de groupement n'est imposée toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par Saint-Louis Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Délai global de paiement : 30 jours. Prix fermes.



7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, la présentation d'une liste de références similaires exécutées au cours des cinq dernières années, la présentation des moyens humains et matériels.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

8. Critères d'attribution :

| Critère de jugement des offres | Pondération |
|--------------------------------|-------------|
| Valeur technique | 50 % |
| Prix | 40 % |
| Délai | 10 % |

9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

Saint-Louis Agglomération
Direction du Patrimoine et des Infrastructures
9, Croisée des Lys
68300 Saint-Louis
Téléphone : 03.89.70.45.71
Télécopie : 03.89.70.45.79
Email : nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> .

10. Modalités de remise des offres :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, par tout moyen permettant d'en garantir la confidentialité et de déterminer la date et l'heure exacte de réception (pli recommandé avec avis de réception, remise contre récépissé ou Chronopost remis contre signature), à :

Monsieur le Président
Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199
68305 Saint-Louis Cedex

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

Marché de fourniture et installation d'un système de téléphonie IP pour le Siège de Saint-Louis Agglomération

Marché à Procédure adaptée

< NE PAS OUVRIR >

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Saint-Louis Agglomération
Monsieur Jean-François VUILLEMARD
Téléphone : 03.89.70.45.70
Télécopie : 03.89.70.45.79.
Email : vuillemard.jean-francois@agglo-saint-louis.fr

Renseignements techniques :

Saint-Louis Agglomération
Monsieur Guillaume STIMPFLING
Téléphone : 03.89.70.45.72.
Télécopie : 03.89.70.45.79.
Email : stimpfling.guillaume@agglo-saint-louis.fr

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

12. Autres informations :

Les critères sont les suivants :

1 - Valeur technique du matériel 50 %

La valeur technique des offres, notée globalement sur 100 sera appréciée au regard des informations contenues dans le mémoire technique.

Cette note sera notamment appréciée au regard des sous-critères suivants :

- Éléments techniques (40 pts).
- Capacité évolutive du système et des équipements (30 pts).
- Qualité du SAV (30 pts).

2 - Prix 40 %

Les offres de prix seront notées sur 100 points. La formule retenue est la suivante :

La note (sur 100) relative au prix sera proportionnelle à la moyenne des offres :

$$\text{Note obtenue} = 100 \times \frac{\text{prix moyen}}{\text{prix étudié} + \text{prix moyen}}$$

N.B. le prix moyen est la moyenne des offres proposées.

3- Délai 10 %

Les offres de prix seront notées sur 100 points. La formule retenue est la suivante :

La note (sur 100) relative au prix sera proportionnelle à la moyenne des offres :

$$\text{Note obtenue} = 100 \times \frac{\text{délai moyen}}{\text{délai étudié} + \text{délai moyen}}$$

N.B. le délai moyen est la moyenne des offres proposées

13.Date limite de réception des offres :

Lundi 12 juin 2017 à 17h00

14.Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

15.Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 23 mai 2017